

Astuces pour utiliser les médias sociaux en toute sécurité



Lignes directrices sur les médias sociaux

- **Vérifiez et réglez vos paramètres de confidentialité** périodiquement, puisque les médias sociaux peuvent mettre à jour leurs options de confidentialité.
- **Créez un mot de passe et fort unique pour chaque compte.**
- **Pensez aux implications de votre contenu** avant de le publier. Repassez régulièrement sur vos publications, et supprimez celles avec lesquelles vous n'êtes plus à l'aise.
- **Prévenez la fraude, le vol et les escroqueries** en évitant d'indiquer où vous vous trouvez, d'ouvrir des messages suspects ou de communiquer des renseignements personnels, sauf si vous êtes certain de connaître votre interlocuteur.
- **Ne laissez jamais vos comptes connectés**; fermez toujours votre session lorsque vous avez fini, et supprimez les comptes que vous n'utilisez plus.
- **Pensez aux autres et obtenez leur consentement** avant de publier leur contenu ou des renseignements personnels les concernant.
- **N'ajoutez pas d'inconnus à vos réseaux.**
- **N'indiquez pas où vous vous trouvez** lorsque vous publiez



Rappel

Lorsque vous publiez des choses qui vous concernent (photos, vidéos, messages, etc.) en ligne, n'oubliez pas que des gens à qui elles ne sont pas destinées pourraient les voir.



Ce que vous devez savoir



Les médias sociaux peuvent vous aider à garder le contact avec vos amis et votre famille, à échanger sur vos intérêts ou à vous tenir au courant des dernières nouvelles. Mais ils peuvent aussi mettre votre sécurité en péril étant donné que vous y affichez des renseignements personnels. C'est pourquoi il est important de faire très attention avant de publier de l'information en ligne, de régler vos paramètres de confidentialité et de limiter la quantité de renseignements que vous mettez sur les médias sociaux.

En plus de tout ce que vous pouvez faire pour vous protéger en tant qu'utilisateur, les sites de réseautage social sont tenus de remplir les obligations que leur imposent les lois sur la protection des renseignements personnels et aussi de vous permettre de garder le contrôle sur vos renseignements personnels.